

Le CNES accuse le système éducatif

500 000 enfants ont quitté l'école prématurément

Page 2



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3785 - Mercredi 3 février 2016 - Prix : 10 DA

Affaire Sonatrach1

L'ex-P-DG Méziane condamné à 5 ans avec sursis

Page 3

Electricité

Les foyers algériens consomment 10 fois plus que la norme

Page 4

Du sang neuf dans de vieilles veines

Par Nadjib Stambouli

Après une valse-hésitation dont les pouvoirs publics ont le secret et une cacophonie où tout était présent sauf la clarté, la date de la révision constitutionnelle est fixée finalement au dimanche à venir. Le Congrès, institution exceptionnelle mais non moins constitutionnelle, regroupant les deux chambres, l'APN et le Conseil de la nation (Sénat) aura donc pour ordre du jour la révision de la Constitution. Qu'on l'approuve ou qu'on rejette tout ou partie, ce texte est à la fois socle et consécration de l'esprit politique des mandats de Bouteflika. Ce serait cacher le soleil avec un tamis que de s'attendre à un résultat du vote autre que celui de l'approbation, avec quelques voix contre, pour faire barilure politique dans l'hémicycle parlementaire doublement représenté. Mais ce qui nous intéresse ici, semi-paradoxalement, ce n'est pas l'adoption du texte fondamental, le débat ayant déjà été digéré par les partis et par «les observateurs avisés». Le vague soupçon de vague suspense qui aurait pu être nourri quant à l'approbation ou le rejet de cette Constitution revisitée par la révision a été écarté par la mise à l'écart de la voie référendaire. Et c'est tant mieux se dit le citoyen, d'autant qu'on sait que sous nos cieux, un référendum est une entreprise de suffrages politiques purement formelle, dont l'issue par le plébiscite quasi-unanime n'a jamais été démentie. **Suite en page 3**

Le vote de la révision constitutionnelle est pour dimanche

«Pas de cafouillage» pour Sellal

● Le FFS boycotte la session d'adoption de la Constitution



PH > D. R.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé hier que la séance du Parlement (avec ses deux chambres) consacrée au vote du projet de révision de la Constitution se tiendra dimanche prochain. **Lire page 3**

Tizi Ouzou

L'université paralysée par la grève des étudiants

Page 2

«La culture dans un monde en changement»

Le chercheur Taguia Haoues appelle à la vigilance

Page 13

Le CNES accuse le système éducatif

500 000 enfants ont quitté l'école prématurément

■ Même si la déperdition scolaire est devenue une fatalité en raison de la défaillance du système scolaire, les experts du CNES soulignent que si l'élève doit quitter l'école un jour, il doit au moins être armé d'un minimum de connaissances de base.

Par Meriem Benchaoua

Le système éducatif algérien manque de performance, estime le Conseil national économique et social (Cnes) qui, dans son rapport 2013-2015, révèle que près de 1,5 million d'enfants sont soumis au redoublement, dont près de 500 000 finissent par quitter prématurément l'école. Même si la déperdition scolaire est devenue une fatalité en raison de la défaillance du système scolaire, les experts du Cnes soulignent que si l'élève doit quitter l'école un jour, il doit au moins être armé d'un minimum de connaissances de base. «A ce sujet, une priorité absolue doit être observée pour ne laisser aucun enfant quitter le système éducatif sans s'armer d'un socle minimum de connaissances et ce, à travers l'ensemble du territoire national et selon les différentes fractions de population», soutient le Cnes. Dans le processus de renforcement du potentiel des jeunes, le rapport préconise «la lutte contre les comportements à risque et déviants, la prise en compte des nouvelles

exigences aussi bien nationales qu'internationales, le renforcement de la qualité des emplois offerts aux jeunes, la prise en compte de l'équité dans les politiques publiques, le développement de l'entrepreneuriat et la diffusion de la culture de prise de risques auprès des jeunes». Par ailleurs, le rapport relève aussi auprès des jeunes «du sentiment de méfiance induit par les effets négatifs de la période extrêmement difficile que l'Algérie a eu à vivre dans les années 90».

Ainsi, est-il mentionné dans le document qu'«après les institutions religieuses, c'est l'armée et la police qui gagnent la confiance des jeunes, alors que tout ce qui est organisation de la société civile, institutions électives et partis politiques semblent les rebuter». Sur le plan de la participation à la création de la richesse, «il convient d'orienter efficacement les dispositifs d'aide de l'Etat vers les catégories qui peinent le plus à développer leurs potentiels d'innovation, comme il est nécessaire d'anticiper dans les cursus de formations, sur les nouveaux métiers à promouvoir, notamment ceux en



Ph/D. R.

rapport avec les grands chantiers de développement». Ce rapport recommande une complémentarité du système éducatif entre ses trois composantes afin d'assurer «une utilisation optimale» de la ressource humaine existante. «L'ensemble du système éducatif, avec ses trois composantes (édu-

cation, formation professionnelle et enseignement supérieur), doit pouvoir se compléter efficacement, afin d'assurer une utilisation optimale de la ressource humaine existante (...) dans l'encadrement du développement du pays», est-il écrit dans le rapport axé sur la problématique.

«Quelle place pour les jeunes dans la perspective du développement humain durable». Selon le rapport, ceci permettra au pays également de se placer durablement dans la perspective de l'économie du savoir. Pour ce faire, «des passerelles intra-système devraient être installées rapidement afin d'assurer une orientation appropriée aux aptitudes des élèves avant de connaître, très jeunes déjà, une expérience d'échec parfois traumatisante», souligne-t-on. L'accent est mis également sur l'obligation de l'enseignement supérieur de «se hisser (...) au rang de fournir à l'économie nationale une masse critique suffisante pour un nouveau souffle en matière de créativité et d'innovation». Le document, qui accorde une place prépondérante au secteur de l'éducation, préconise l'optimisation de la probabilité de faire admettre un enfant aux études supérieures ou à une formation qualifiante, afin d'assurer le retour sur l'investissement consenti en matière d'éducation.

M. B.

Tizi Ouzou

L'université paralysée par la grève des étudiants

L'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a été paralysée, hier, par une grève entamée par les étudiants à l'appel de leur représentation syndicale, la Coordination locale des étudiants (CLE) pour exprimer de nombreuses revendications liées à la pédagogie mais aussi des conditions sociales dans lesquelles ils vivent au niveau des cités universitaires.

Parmi les revendications mises en avant dans cette nouvelle protestation, l'exclusion de certaines d'étudiants en raison



du retard dans leur scolarité ainsi que le refus de la tutelle locale d'engager des discussions avec la même organisation syndicale. Les locaux du rectorat ont été fermés par les protestataires tout au long de la journée d'hier. La grève des étudiants a été précédée par une marche vers le centre-ville de Tizi Ouzou depuis des campus de l'UMMTO dans la soirée de lundi à mardi. Les protestataires appellent au dialogue avec les représentants du rectorat.

Hamid M.

Informé et sensibiliser davantage le citoyen

Les zones humides algériennes en danger

De nombreuses actions d'information, de sensibilisation et de vulgarisation autour de l'importance des zones humides ont été lancées et se poursuivent à Jijel, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des zones humides (le 2 février de chaque année). Initiées par la Conservation des forêts avec le concours d'autres institutions concernées par ce volet de l'environnement, ces manifestations qui ciblent essentiellement et prioritairement les jeunes écoliers de la région, misent surtout sur la sensibilisation pour faire prendre conscience aux enfants des dangers qui guettent ces écosystèmes, ont indiqué à l'APS les responsables des forêts. Des séances d'observation de sites, de la faune qui y habite, des opérations de nettoyage de la zone humide de Beni-Belaid, des concours de dessins et autres conférences-débats figurent au menu de la

célébration de cette journée. La zone humide de Beni-Belaid (32 km au sud-est de Jijel) qui a figuré en bonne place au programme de la célébration de cette journée internationale des zones humides, est une réserve naturelle classée Ramsar en 2003. Elle a bénéficié d'un programme de «mise à niveau» pour assurer la protection du site, sa sauvegarde ainsi que celle de la faune et de la flore qu'elle abrite, ont indiqué les responsables locaux des forêts. Les travaux engagés ont notamment porté sur la réalisation d'une clôture de 3 300 mètres linéaires afin de délimiter le périmètre du site, la mise en place de guérites de surveillance et d'observation pour lutter contre le braconnage et l'exploitation de la zone à des fins agricoles, le renforcement des capacités d'arrosage des riverains avec la création d'une dizaine de puits pour éviter d'utiliser les ressources

hydriques de la zone et, enfin, le nettoyage et l'entretien des lieux, a affirmé un responsable de la Conservation des forêts. Cette zone de 600 hectares avec un plan d'eau de 10 hectares, de par la richesse de son patrimoine faunistique et floristique, mérite, à bien des égards, une protection particulière, car elle présente un intérêt certain pour la biodiversité, a-t-on affirmé. Le cordon dunaire qui sépare le lac de la mer est recouvert d'une végétation inféodée à l'écosystème dunaire, d'une zone inondable qui s'assèche entièrement en été, d'un espace agricole occupant une faible superficie lors de l'assèchement de la zone d'inondation, d'un oued et de son embouchure et, enfin, d'une plage et d'une zone marine. La zone de Beni-Belaid, un site d'eau douce rare dans la région orientale du pays, renferme un nombre assez important d'espèces végétales rares et ori-

gines biogéographiques diverses, espèces méditerranéennes. Le lac éponyme abrite, par ailleurs, une grande diversité biologique, une flore et une faune originales. La loutre y a trouvé un excellent refuge. A propos de valeurs hydrologiques, ce lac, en période de faible pluviosité, assure l'alimentation des réserves en eaux souterraines, notamment celle de la nappe aquifère de Belghimouz, et maîtrise les crues en période de forte pluviosité, tout comme il sert de dispositif de rétention des eaux excédentaires de l'oued Adjoul. Sur le plan floristique, Beni-Belaid se distingue par des espèces rares. Sa faune est remarquable puisqu'on note la présence d'une avifaune riche et diversifiée comprenant de nombreuses espèces rares ou peu communes, selon des sources scientifiques.

Ghani Y.

Le vote de la révision constitutionnelle est pour dimanche

«Pas de cafouillage» pour Sellal

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a annoncé hier que la séance du Parlement (avec ses deux chambres) consacrée au vote du projet de révision de la Constitution se tiendra dimanche prochain.

Par Nacera Chennafi

Dans une déclaration à la presse, en marge de la séance de clôture de la session d'automne du Parlement, Abdelmalek Sellal a affirmé que «le vote du projet de révision de la Constitution aura lieu dimanche 7 février», sans donner de détails sur le déroulement. Sellal a démenti l'existence de tout cafouillage sur cette question, en indiquant : «Plus aucune équivoque ne subsiste maintenant sur la date du vote du document».

Ainsi, la séance d'aujourd'hui sera consacrée à la commission conjointe des bureaux des deux chambres du Parlement pour élaborer le règlement intérieur et le programme de la réunion des deux chambres du Parlement consacrée à la présentation et au vote du projet de révision de la Constitution. Pour rappel, le Président Bouteflika avait signé samedi dernier un décret portant convocation du Parlement en ses deux chambres pour mercredi 3 février pour une session sur le projet de loi de révision constitutionnelle. «Ce décret précise que l'ordre du jour de la session pour laquelle est convoqué le Parlement porte sur le projet de loi portant révision constitutionnelle et que la session sera ouverte jusqu'à épuisement de son ordre du jour», avait indiqué un communiqué de la Présidence. Tout le monde s'attendait à ce que le vote du projet de révision du texte fondamental de la République soit adopté ce mercredi, jusqu'à ce que le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, déclare que la séance de mercredi sera consacrée à la réunion de la Commission conjointe compo-



P.M.D.R.

sée des bureaux des deux chambres du Parlement. Pour rappel, une réunion a regroupée lundi le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et les présidents des deux chambres du Parlement pour examiner les formalités relatives à la séance parlementaire consacrée à l'avant-projet de révision constitutionnelle. Le ministre chargé des relations avec le Parlement, Tahar Khaoua, a indiqué dans une déclaration à la Radio nationale concernant le quorum requis pour la tenue de la séance, que la Constitution le fixait aux trois quarts des membres des deux chambres parlementaires. Le Parlement compte 462

députés à la chambre basse et 144 au Conseil de la nation, le quorum exigé pour que les délibérations soient valides est de 455 députés. Conformément aux dispositions de l'article 176 de la Constitution, le président de la République peut directement promulguer cette loi sans la soumettre à référendum populaire si elle obtient les trois quarts des voix des membres des deux chambres du Parlement.

Dans son allocution de clôture de la session d'automne 2015 de l'APN, le Président de cette institution, Larbi Ould Khelifa, a défendu le projet de révision constitutionnelle qui, selon lui, «consacre la souveraineté du

peuple et renforce l'immunité de l'Algérie», et constitue une «chance» aux élus du peuple pour hisser le socle de la démocratie. Il a cité, dans ce cadre, l'officialisation de la langue amazighe. Pour sa part, le président du Conseil de la nation a appelé les parlementaires à s'éloigner des «manœuvres aux conséquences incalculables». Ses manœuvres peuvent faire «somber le pays dans l'anarchie et menacer l'unité et la cohésion nationales», a-t-il averti. Il les a invités à accompagner les réformes du président à travers le vote des projets sensibles qui seront soumis au Parlement prochainement. **N. C.**

Le FFS boycotte la session d'adoption de la Constitution

Dans un communiqué rendu public hier, le FFS a annoncé le boycott de la session de l'adoption de la Constitution. Il explique sa décision par le fait que l'élaboration ou l'amendement d'une Constitution constitue «une étape décisive dans la vie d'une Nation, vu que cette opération est destinée, en théorie, à garantir la cohésion et la communion nationales». Selon le FFS, «malheureusement, le régime algérien a raté cette occasion et a fait de ce rendez-vous une occasion pour aggraver la situation du pays».

Pour le vieux parti de l'opposition, «ce n'est pas un texte qui est à l'origine de la crise politique, économique, sociale et morale que vit le pays, ce n'est donc pas un texte qui sortira le pays de cette crise qui s'aggrave de jour en jour». A cet effet, le parti appelle «tous les acteurs politiques et sociaux à entamer un processus en vue d'aboutir à un consensus national basé sur l'Etat de droit, la démocratie et les droits de l'Homme». Selon le FFS, le projet soumis à l'adoption «ne sert pas l'intérêt du peuple algérien et représente une

menace pour la stabilité du pays et sa cohésion». Il est vrai que ce n'est pas le boycott du FFS avec son groupe parlementaire minoritaire qui va empêcher le vote du projet de la révision constitutionnelle, mais cette décision reflète l'absence de consensus autour de ce texte. Dans ce cadre, le FFS soutient que «tout projet constitutionnel doit refléter le plus large consensus possible sinon il est voué à l'échec». Ainsi, il n'est pas écarté que les autres partis de l'opposition siégeant à l'APN optent pour le boycott. **N. C.**

Affaire Sonatrach 1

L'ex-P-DG Méziane condamné à 5 ans avec sursis

MEZIANE MOHAMED, ex-Président-directeur général du groupe Sonatrach (P-DG), poursuivi pour son implication dans l'affaire «Sonatrach1» a été condamné mardi par le tribunal criminel d'Alger à 5 ans de réclusion criminelle avec sursis. Meziane Mohamed a été également condamné à 2 millions de DA d'amende. Le représentant du parquet général avait, dans

son réquisitoire, requis une peine de 15 ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de trois millions de DA.

Belkacem Boumediene, ex-PDG adjoint, condamné à 5 ans de réclusion

Belkacem Boumediene ex-président-directeur général adjoint chargé des activités

Amont du groupe Sonatrach, poursuivi pour son implication dans l'affaire «Sonatrach1», a été condamné à 5 ans de réclusion criminelle hier par le tribunal criminel d'Alger. Il a été également condamné à 500 000 DA d'amende.

Le représentant du parquet général avait, dans son réquisitoire, requis une peine de sept ans de réclusion criminelle

assortie d'un million de DA d'amende. Dix-neuf personnes (15 personnes physiques et 4 personnes morales) dont des responsables du groupe Sonatrach et des entreprises nationales et étrangères sont impliquées dans l'affaire «Sonatrach1» dont le procès a débuté le 27 décembre 2015 au niveau du tribunal criminel d'Alger. **T. G.**

EDITO

Du sang neuf dans de vieilles veines

suite de la page Une

C'est plutôt ce qui s'est déroulé hier, dans le même univers parlementaire, mais dans sa configuration classique, celle de l'APN et du Conseil de la nation, qui ont tenu leur ultime séance de la session de printemps. Les deux présidents, et en ce registre ils sont dans leur rôle d'octroi d'auto-satisfecits, ont dressé le bilan de leurs sessions respectives et bien sûr se sont félicités des avancées législatives induites par «le débat libre et démocratique» dans le respect des «valeurs républicaines» et des «constantes de la nation». Mais il faut dire que ni députés ni sénateurs n'ont bonne presse auprès de la masse de citoyens algériens et en tant qu'élus, du moins censés l'être, de ces mêmes citoyens, ils passent pour en être le reflet. Rien n'est plus faux. Quand bien même on admettrait que les parlementaires, les actuels et ceux de tous les mandats précédents, auraient été élus dans des conditions de totale intégrité électorale, sans achat et détournement de voix ni bourrage des urnes, péchés mignons de nos rendez-vous électoraux, ils n'en restent pas moins parés du peu valorisant qualifiant de non crédibles. Cette carence de crédibilité, donc de légitimité, ce qui est pour le moins anormal pour des «délégués du peuple» appelés à légiférer, se constate d'abord dans leur faculté à tourner le dos, sitôt installés dans leurs postes de parlementaires, aux promesses qu'ils ont tenues lors des campagnes électorales, en vue de recueillir le maximum de voix. Le reste, tout le reste, ajoute ses ingrédients au rejet des députés et sénateurs par la population, à savoir leur absentéisme et, à quelques exceptions près, un traitement «par dessus la jambe» des textes de loi qui leur sont soumis. Les indemnités qu'ils perçoivent, aux allures de salaires mirobolants, qui feraient pâlir d'envie médecins, ingénieurs et autres enseignants universitaires qui n'en reçoivent même pas le tiers, complètent le décor de leur image pas très favorable, pour ne pas dire rébarbative. Il est vrai qu'il y a eu des tentatives de renouveler le cheptel, en optant pour la jeunesse et surtout pour une part appréciable de présence féminine. Mais force est de reconnaître que dans ces deux volets, la qualité a été sévèrement sacrifiée au profit de la quantité. Et tout le monde s'arrange pour reproduire les réflexes du passé, ceux du système rentier mâtiné de médiocrité, qui ont décliné la peau dure. Quand on introduit du sang neuf dans des conduits sanguins vermouls, il faut se garder de s'attendre à des miracles... **N. S.**

Electricité

Les foyers algériens consomment 10 fois plus que la norme

■ En moyenne, un foyer algérien consomme entre 1 800 et 2 000 kilowatts-heure/an alors que la norme est de 200 à 250 kilowatts-heure/an. Il consomme aussi le double de la consommation d'un foyer d'autres pays du Maghreb.

Par Hatem O.

Les foyers algériens consomment presque dix fois plus d'électricité par rapport aux normes internationales et deux fois plus que la moyenne des pays maghrébins, a indiqué à l'APS un responsable auprès de l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de



l'énergie (Aprue). «En moyenne, un foyer algérien consomme entre 1 800 et 2 000 kilowatts-heure/an alors que la norme est de 200 à 250 kilowatts-heure/an. Il consomme aussi le double de la consommation d'un foyer d'autres pays du Maghreb», précise ce responsable en marge d'un séminaire sur l'efficacité énergétique dans le bâtiment tenu mardi à Alger.

A l'origine de cette consommation excessive est le choix porté par les ménages algériens sur des équipements «énergi-

vores», explique-t-il. «Le marché algérien est inondé de climatiseurs et d'autres équipements électriques qui consomment beaucoup d'énergie. Les gens sont généralement séduits par des équipements bon marché qui se trouvent être des équipements qui consomment le plus d'électricité et qui coûtent donc plus cher à long terme», ajoute-t-il.

C'est ainsi que l'Aprue travaille actuellement pour la mise en place d'un système spécifiant la catégorie des équipements en

fonction de leur consommation, à l'image du modèle existant à l'étranger qui classe les équipements de la catégorie «A» (moins consommatrice) jusqu'à «G» (plus consommatrice d'électricité).

Selon le représentant de l'Aprue, certains produits sont même introduits en Algérie comme étant de classe B alors qu'ils sont en réalité de classe G.

En raison de cette fraude, le ministère du Commerce a été saisi par cette agence qui lui a suggéré de se doter de labora-

toires spécialisés permettant d'identifier les catégories de consommation des équipements importés.

D'autant plus que l'absence d'un système de classement des équipements en fonction de leur consommation électrique pénalise les producteurs algériens potentiellement exportateurs qui ne peuvent, en conséquence, accéder aux marchés qui exigent des certificats de classement en consommation électrique.

H. O./APS

Algérie-France Sellal reçoit Alain Juppé



LE PREMIER ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu mardi à Alger, le maire de Bordeaux et président de Bordeaux métropole, Alain Juppé, en visite en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'entretien a été l'occasion d'aborder plusieurs sujets, notamment les relations bilatérales entre l'Algérie et la France sur le volet relatif à la coopération décentralisée, précise la même source.

«Les deux parties se sont accordées sur la nécessité de multiplier les expériences de partenariats et de jumelages entre les collectivités locales des deux pays dans le cadre des programmes de développement des territoires et des régions», ajoute le communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui et du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchaoureb.

R. N.

Béjaïa

Les adjoints d'éducation montent au créneau

La corporation des adjoints d'éducation affiliés au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTÉ) a observé avant-hier une journée de protestation suivie d'un grand rassemblement devant le siège de la direction de l'éducation de wilaya. Cette décision a été prise, rappelons-le, lors d'une rencontre des délégués syndicaux tenue mercredi dernier et qui a abordé la situation qui caractérise l'opération de promotion des ouvriers formés aux grades supérieurs de «superviseurs». Les adjoints d'éducation dénoncent le laxisme des responsables de la direction de l'éducation qui ne cesse de trouver des prétextes pour justifier le retard dans la régularisation de la situation administrative et financière de ces adjoints promus aux postes supérieurs. Les protestataires réclament, à travers leur action, la remise des décisions de promotion et les certificats de réussite aux travailleurs ayant subi une formation qui s'est achevée en juin dernier. Ils exigent aussi le versement des arriérés des

rappels liés à leurs nouveaux grades, l'assainissement de la situation des adjoints d'éducation officiellement recrutés, lesquels n'ont pas reçu les décisions de leur installation à ce jour. Enfin, ce syndicat demande l'application des meures contenues dans le décret exécutif n° 09-244, datant du 22 juillet 2009, liées à la répartition des horaires de travail durant la semaine au niveau des administrations publiques et surtout à l'application par les chefs d'établissement des 33 heures de travail par semaine au lieu de 36 heures. Badis Abdelbast, coordinateur de wilaya du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTÉ), dira: «Nous avons terminé notre stage en juin 2015, et nous n'avons reçu aucune décision ni certificat de réussite à la catégorie 10 ou un arrêté d'intégration alors que les adjoints d'éducation promus aux postes de superviseurs dans les autres wilayas comme Sétif, Biskra, Jijel et Médéa ont déjà été régularisés». «Nos responsables ne cessent de rejeter la balle sur la Fonction

publique et sur le contrôleur financier à chaque fois qu'on soulève ce problème», ajoute M. Abdelbast qui «soulève aussi le problème lié à la non-application par les chefs d'établissement des dispositions du décret exécutif n° 09-244, datant du 22 juillet 2009, portant volume horaires des adjoints d'éducation qui est fixé à 33 heures au lieu de 36 heures», ajoute notre interlocuteur. «Il y a aussi deux adjoints d'éducation promus aux postes de chefs d'adjoints d'éducation principaux qui n'ont pas encore reçu leurs décisions et n'ont pas été régularisés», dit-il, regrettant le fait qu'ils n'ont pas été reçus par le directeur de l'éducation en personne. «Une délégation a été reçue par le secrétaire général de la DE mais, nous voulons discuter avec le directeur de l'éducation et lui exposer nos préoccupations», lâche M. Abdelbast qui qualifie leur double action de «réussite» et estimant le taux de suivi du débrayage à 70%.

Hocine Cherfa

600 pieux et 27 piliers déjà posés

Le chantier du complexe sidérurgique de Bellara avance bien

Six cents pieux et 27 piliers pour les trois laminoirs du futur complexe sidérurgique de Bellara (sud-est de Jijel) ont déjà été posés à ce jour, a appris l'APS mardi auprès de la wilaya.

Les 1 500 pieux prévus constitueront l'ossature du complexe sidérurgique dont les premiers essais débiteront en septembre 2016 et la production effective début 2017, a indiqué la

même source, précisant que le montage des équipements de production, pour le premier laminoir, est prévu en «mai prochain».

Le complexe de Bellara qui va créer 2 000 emplois directs produira, dans une première phase, quelque deux millions de tonnes d'acier plat et aciers spéciaux qui serviront à développer essentiellement l'industrie du rail

en Algérie, avant de passer à une seconde étape de plus de quatre millions de tonnes/an.

Le coup d'envoi des travaux de réalisation de ce complexe industriel, situé dans la daïra d'El Milia, avait été donné en mars 2015 par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en compagnie de son homologue qatari.

Les statuts portant création d'une société mixte algéro-qata-

rie pour le projet sidérurgique de Bellara avaient été signés le 20 janvier 2014 à Jijel.

La signature des statuts avait marqué la naissance officielle de la société Algerian Qatar Steel (AQS) chargée de gérer le projet qui sera construit en partenariat entre le groupe algérien Sider (51 %) et l'entreprise Qatar-Steel (49 %).

Yanis G.

— Donner une dimension économique aux projets du secteur —

Travaux publics, un secteur enfin mieux géré ?

■ Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Ouali, a souligné à Alger la nécessité de donner une dimension économique aux projets du secteur et de rationaliser les dépenses en vue de contribuer au développement du pays.

Par Yanis G.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une rencontre d'évaluation au siège du ministère avec les directeurs de wilaya du secteur, des cadres du ministère et des grandes entreprises de réalisation, M. Ouali a indiqué que le secteur des travaux publics, qui prend un «nouveau départ», doit consacrer «une dimension économique aux différents projets pour relever les grands défis et accélérer le développement». Le ministre a rappelé que «les projets du secteur connaissent actuellement une meilleure distribution des moyens au niveau national ainsi qu'une gestion plus rigoureuse grâce aux orientations données lors de ses visites sur le terrain», soulignant que «la rationalisation du budget commence par la rigueur dans la gestion». M. Ouali a rappelé par ailleurs qu'au cours des derniers mois 38 directives et circulaires relatives aux aspects organisationnel et juridique et à la rationalisation des dépenses ont été adressées en vue de relancer le secteur qui joue un rôle central dans l'édification d'une économie forte et de la relance de la croissance. «Ces directives commencent à donner leurs fruits selon les objectifs tracés et suivant les priorités», a-t-il précisé. Concernant les projets réalisés, le ministre a assuré que des bureaux d'études et de suivi ont été ouverts au niveau de tous les chantiers en vue de garantir

Abdelkader Ouali, ministre des Travaux publics, sur le terrain



une meilleure qualité d'exécution. M. Ouali s'est félicité de «l'état d'avancement des projets après les facilités assurées sur le terrain». «L'opération d'évaluation se fera à l'avenir au niveau des wilayas pour suivre de près l'application des orientations», a-t-il souligné. Le ministre a ajouté que l'amélioration de la cadence des travaux de réalisation a été rendu possible «grâce à la réorganisation de l'entrepreneuriat et la mise en place de nouveaux mécanismes pour prendre en charge le nombre important d'infrastructures nécessitant un entretien». Il a affirmé, dans ce sens, qu'en dépit de la conjoncture économique exceptionnelle que connaît le pays en raison de

la chute des cours du pétrole, le rythme de réalisation des projets des travaux publics a été maintenu en fonction des priorités fixées, soulignant que plus de 4 700 km de routes et plus de 600 ouvrages sont actuellement en cours de réalisation au niveau national. Il a également fait remarquer que les potentialités du secteur dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux ont été relancées en vue d'assurer un équilibre dans la réalisation entre les différentes régions du pays. Concernant la rencontre d'évaluation avec les cadres et les directeurs du secteur, M. Ouali a précisé qu'il s'agit d'une réunion d'évaluation visant le suivi de la mise en œuvre des

mesures prises lors de sa première rencontre en mai dernier avec les responsables consacrée au suivi des grands projets du secteur (autoroutes nationales, wilayales et communales, aéroports et ports). Le ministre avait souligné, lors de son intervention devant les cadres, l'importance d'un bon suivi des différents projets du secteur à travers les moyens modernes, insistant sur le lancement des projets prévus et une meilleure prise en charge des projets réalisés. Le ministre a donné des instructions pour la mise en place de programmes de suivi de l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets.

Y. G.

Gestion de l'eau

Le contrat avec Suez Environnement en cours d'évaluation

Le contrat de gestion déléguée des services de l'eau de la ville d'Alger, signé entre la société française Suez Environnement, l'Algérienne des eaux (ADE) et l'Office national de l'assainissement (ONA), qui expirera en août prochain, est en cours d'évaluation. C'est ce qu'a indiqué à la presse le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri, en marge de l'inauguration du 12^e Salon international des équipements, des technologies, des services de l'eau et de l'environnement. Signé en 2005, ce contrat de gestion du réseau d'AEP et d'assainissement de la capitale et des wilayas environnantes a été renouvelé en 2011 avec une date d'expiration prévue pour août 2016. Interrogé par la presse si ce contrat allait être renouvelé, M. Nouri a répondu que «nous sommes en train d'évaluer la situation. Sur la base de cette évaluation, une décision sera prise». Selon lui, ce contrat a permis aux cadres algériens d'acquérir une «grande expérience» et une «maîtrise» de la gestion et du management, qui sont des avantages qui «nous faisaient défaut auparavant». A rappeler que ce contrat a permis la création de la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAL) de droit algérien dont les actions sont réparties entre l'ADE, l'ONA et

Suez Environnement. Ces trois partenaires se sont associés pour fournir, à Alger, des services d'eau, d'assainissement et de gestion de la clientèle, équivalents aux référentiels internationaux, avec un objectif consistant à offrir aux usagers un accès à l'eau potable 24h/24, 7j/7 et à améliorer significativement le service d'assainissement de la ville, ainsi que le transfert de savoir-faire de Suez Environnement aux équipes de SEAAL. Grâce à ce partenariat et à d'autres similaires, a encore précisé le ministre, «nous avons consolidé le niveau de perfectionnement de nos cadres. C'est d'ailleurs l'un des résultats les plus positifs que nous pouvons en tirer». Il a, toutefois, souligné que «ce ne sont pas tous les partenariats de gestion déléguée (signés avec des partenaires étrangers) qui ont réussi. C'est pour cela que je parle d'évaluation car nous ne pouvons pas nous projeter sur l'avenir sans que l'on ait les éléments nécessaires d'appréciation qui nous permettent de prendre la décision finale». Il a cité l'exemple du contrat conclu en 2007 entre l'ADE et l'opérateur allemand Gelsens-Wasser pour la gestion déléguée des services de l'eau des wilayas d'Annaba et d'El Tarf, qui avait été résilié en 2011. Ce partenariat a été un «fiasco» alors que celui de la ville de

Constantine est «à peine moyen», tandis que celui d'Oran est «l'un des mieux réussis», a-t-il déclaré. Concernant des allégations de certains médias selon lesquelles les pouvoirs publics envisageraient la réduction des heures d'alimentation en eau potable, en raison du manque de pluie, et l'augmentation des tarifs, le ministre a déclaré: «Je démens formellement les informations publiées dans la presse nationale concernant une éventuelle décision de l'administration de procéder à la réduction du volume horaire d'alimentation en eau potable et à l'augmentation du prix de l'eau». Actuellement, a-t-il insisté, «le gouvernement n'a l'intention ni d'augmenter le prix de l'eau ni de réduire les horaires d'alimentation en eau». Le stock d'eau emmagasiné actuellement dans les 75 barrages en exploitation «est suffisant pour répondre aux besoins de consommation pendant deux années», a-t-il fait savoir. Les barrages sont remplis à hauteur de 65-70%, et ce, sans compter, les 2,3 millions m³ produits quotidiennement par les stations de dessalement d'eau de mer, a ajouté M. Nouri qui a également indiqué que les dernières pluies enregistrées avaient contribué au débordement de certains barrages à l'est du pays.

Souad L./ APS

Selon l'organisme de recherche IFP EN
Le pétrole ne peut durablement se maintenir autour de 30 dollars

LE PRIX du pétrole ne peut durablement se maintenir autour de 30 dollars le baril car la baisse des investissements dans l'exploration et la production pétrolières entraînera un rebond, a estimé hier l'organisme de recherche IFP EN. A long terme, «les prix actuels à 30 dollars (le baril) ne sont pas tenables», a soutenu le président de l'Institut français du pétrole Energies nouvelles (IFP EN), Didier Houssin, lors d'une conférence de presse. Les cours du pétrole ont dégringolé de près de 75% depuis juin 2014, pénalisés par une demande manquant de vigueur face à une offre excédentaire, alimentée notamment par la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Arabie saoudite en tête, déterminée à défendre ses parts de marché face aux hydrocarbures de schiste américains. Cette chute des prix a contraint les compagnies pétrolières à se serrer la ceinture et à réduire drastiquement leurs investissements d'exploration-production, pourtant nécessaires pour alimenter la demande future. Celle-ci restera «dynamique sur le long terme» dans le secteur des transports, où il existe pour l'heure peu d'énergies alternatives, a estimé l'IFP EN. «On voit bien qu'il va falloir beaucoup investir pour développer 2 à 3 millions de barils par jour chaque année pour répondre à la fois à la hausse de la demande et à la déplétion des champs anciens, qui est de l'ordre de 5% par an», a souligné Didier Houssin. Or, «si les investissements qui sont déjà lancés vont permettre d'assurer la hausse des capacités de production à horizon 2020, le fort freinage actuel pose une grande question pour ce qui se passera au-delà», a-t-il ajouté. Selon l'IFP EN, les investissements en exploration-production se sont effondrés de 21,1% à 539 milliards de dollars en 2015, principalement en Amérique du Nord (-35%), en Europe (-34%) et en Afrique (-22%). La tendance pourrait se poursuivre cette année, avec une baisse possible de 10% à 485 milliards de dollars. En conséquence, les prix du pétrole rebondiront, a estimé Didier Houssin. Son institut pose deux hypothèses, sans trancher : si l'offre reste suffisante pour faire face à la demande, «on peut avoir un scénario durable au-delà de 2020 de prix dans une fourchette de 40 à 60 dollars», a expliqué M. Houssin. Dans le cas contraire, «compte tenu de la dynamique de la demande de mobilité dans les pays émergents, (...) le ralentissement des investissements peut laisser penser qu'on ira assez vite vers une tension très forte sur les prix au-delà de 2020».

R.E.

Aïn Témouchent

2 400 projets financés par l'antenne de l'Angem en 2015

■ Pas moins de 2 393 projets de micro-crédit ont été financés, durant l'exercice écoulé, par l'antenne de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) de la wilaya d'Aïn Témouchent.

Par Salim L./APS

Ces projets concernent 1 847 dossiers d'achat de matières premières, dont la gente féminine au foyer représente 70% des demandeurs, et 546 dossiers financés triangulairement (intéressé, Angem et banque), a indiqué Houari Touati. Pour le financement triangulaire, les 546 projets qui ont bénéficié d'un montant d'un million DA chacun ont généré 640 postes d'emploi. «Ceci nous a permis de dépasser de 130% les objectifs fixés par la direction générale de l'Angem à 400 projets», a déclaré ce responsable. Par ailleurs, 61,49% de ces projets concer-

nent les services et 18,91% l'artisanat. Pour atteindre ces chiffres, l'antenne de l'Angem a organisé de nombreuses journées d'information et de formation. Depuis sa création en 2005, cette structure a étudié 3 706 dossiers de demande de micro-crédit, dont 3 639 ont été acceptés et 1 465 financés. Par ailleurs, le service de réinsertion du centre de rééducation d'Aïn Témouchent précise, pour sa part, que plus de 290 détenus ont suivi une formation durant l'année 2015, rappelant que l'Angem tient mensuellement une rencontre de sensibilisation avec les reclus. Le centre de rééducation d'Aïn Témouchent doit bénéficier d'un service



externe de réinsertion, a-t-on fait savoir. D'autre part, l'antenne d'Aïn Témouchent de l'Angem a financé, dans le cadre de la convention passée avec la Garde communale, 56 projets de micro-crédit présentés par les éléments de ce corps admis en retraite anticipée. Décidée par

les pouvoirs publics dans le cadre de la réinsertion de ces éléments, cette mesure a été marquée, également, par la tenue de journées d'information pour le choix des secteurs créateurs de richesses, a ajouté la même source.

Salim L./APS

Oran

L'expérience de l'aquaculture favorablement accueillie par les agriculteurs

L'expérience de l'aquaculture intégrée est favorablement accueillie par les agriculteurs d'Oran car permettant aux terres irriguées de bénéficier d'eaux riches en organes biologiques, a affirmé le directeur de la pêche et des ressources halieutiques. En marge d'une session de formation en aquaculture intégrée dédiée aux professionnels de l'agriculture, Mohamed Bengrina a souligné que cette expérience a été très appréciée par les agriculteurs intéressés par l'aquaculture. Il s'agit d'une expérience-pilote où des bassins d'irrigation agricole sont

réservés à l'aquaculture, a indiqué le même responsable, soutenant qu'elle est bénéfique pour le développement de l'aquaculture et pour le secteur agricole. La réservation de bassins à l'aquaculture concourt au développement de cette activité et permet aux terres irriguées de bénéficier d'eaux riches en organes biologiques épargnant aux agriculteurs d'utiliser des produits chimiques, a-t-il expliqué. M. Bengrina a fait savoir également que de nombreux agriculteurs sensibilisés à l'importance de cette expérience ont exprimé leur disposition à l'appliquer dans leurs péri-

mètres agricoles, signalant que depuis le lancement de l'expérience en 2011, plus de quinze exploitations agricoles, réparties à travers la wilaya d'Oran, notamment à Gdyl et Aïn Turck, ont adopté cette option. Bon nombre d'agriculteurs de la wilaya d'Oran intéressés par l'aquaculture intégrée participent, depuis dimanche et pour une durée de dix jours, à une session de formation sur cette expérience à l'Institut technologique de la pêche et d'aquaculture (ITPA) à Bir El Djir, encadrée par des experts et spécialistes de l'institut.

Hani A.

Aménagement urbain

Divers projets réceptionnés dans la wilaya de Naâma

Divers projets d'aménagement urbain ciblant 35 quartiers et cités dans 12 communes de la wilaya de Naâma viennent d'être réceptionnés, a-t-on appris de la Direction de l'urbanisme, l'architecture et de la construction (DUAC).

Profitant à une population de près de 10 000 habitants, ces opérations, ayant touché notamment les voies et réseaux divers (VRD) au niveau des nouveaux centres urbains, ont porté

sur la rénovation des canalisations, le revêtement des routes, la réfection de trottoirs et des avaloirs d'eaux pluviales et l'entretien du réseau d'éclairage public, a précisé le responsable du secteur, Nouredine Baâzouzi.

Ces actions d'amélioration du cadre urbain ont ciblé différents quartiers et cités, en plus de lotissements de 1 800 lots destinés à l'habitat rural, a-t-il ajouté, signalant que 26 projets

d'amélioration urbaine seront lancés durant le premier trimestre de cette année.

Ces projets font partie de 42 marchés totalisant un montant de 1,4 milliard DA, dont 7 projets ont été lancés pour une enveloppe de 200 millions DA parmi une dizaine d'opérations.

Programmées pour cette année, ces opérations concernent les plans d'occupation du sol des communes de Naâma, Tiout, Djénienne Bourzegue, Asla

et Aïn-Sefra, et portent notamment sur l'aménagement de routes du quartier Hadj Abid et du lotissement «5» dans la commune de Mécheria, la cité Imam-Malek à Aïn-Sefra, le lotissement «45 ha» à Sfisifa, la rénovation et l'extension des réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement à Mécheria et Aïn-Sefra, a-t-on précisé à la DUAC de Naâma.

N.O./Agences

Relizane

Plus de 700 artisans inscrits en 2015

Le secteur de l'artisanat s'est renforcé dans la wilaya de Relizane par plus de 700 nouveaux artisans l'année 2015, a-t-on appris du directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya. Djillali Toualbia a indiqué que ces nouveaux artisans activant dans les métiers de couture traditionnelle et moderne, de cuir, de coiffure et de sculpture sur bois, ont obtenu un certificat de qualification suite à des examens organisés par la chambre

d'artisanat et des métiers. Parmi ces qualifiés, figurent 260 détenus qui ont pris part aux examens dans des établissements pénitentiaires en vertu de la convention signée entre le ministère de tutelle et la Direction générale de l'administration pénitentiaire. Le nombre global des artisans inscrits auprès de la chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya a atteint 6 670 artisans activant dans plus de 200 métiers. Le secteur suscite

également l'engouement des jeunes où plus de 13 000 postes sont ouverts dans des métiers dans la wilaya. Plus de 1 900 artisans de la wilaya ont bénéficié de locaux à usage professionnel au titre du programme du président de la République pour la réalisation de 100 locaux dans chaque commune, selon la direction du tourisme et de l'artisanat.

N.T.

Oum El Bouaghi / Formation professionnelle 3 600 nouveaux postes pédagogiques à la prochaine rentrée

PAS MOINS de 3 622 nouveaux postes pédagogiques seront offerts par le secteur de la formation professionnelle à la prochaine rentrée à Oum El Bouaghi, a indiqué le directeur du secteur, Kamel Goudjil. Les nouveaux postes sont répartis sur 15 filières et 83 spécialités, dont plusieurs sont réservés à la formation-passerelle, à la femme au foyer et aux détenus, a précisé ce responsable. Les stagiaires intéressés pourront choisir des spécialités très demandées sur le marché de l'emploi, comme la menuiserie et la charpente métallique, ainsi que les métiers de conseiller à la vente et d'agent d'entretien des espaces verts, a-t-il déclaré. S'agissant des infrastructures, le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels a fait savoir que deux nouveaux instituts nationaux spécialisés (INSFP), sur les cinq en cours de réalisation, seront ouverts à la prochaine rentrée dans les communes d'Aïn M'lila et d'Oum El Bouaghi.

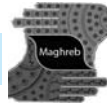
Les établissements du secteur accueillent à l'heure actuelle 6 100 stagiaires, a conclu la même source

F.O./ APS

Guelma Distribution de 268 logements sociaux dans quatre communes

PAS MOINS de 268 familles ayant précédemment obtenu leurs arrêtés de pré-affectation ont reçu les clefs de leurs logements publics locaux (LPL) dans quatre communes de la wilaya de Guelma, a-t-on appris auprès de la wilaya. Il s'agit, a-t-on précisé, de 30 logements au village de Salah-Soufi, situé dans la commune de Belkheir, de 20 unités dans la commune de Medjaz-Amar, de 20 autres à Hammam Debagh et de 200 logements au chef-lieu de la wilaya. Les appartements distribués dans la ville de Guelma font partie d'un total de 1 300 logements de ce segment ayant fait l'objet d'une pré-affectation en 2014, selon la même source qui a souligné qu'un autre lot de logements sera «prochainement» attribué. Une cérémonie symbolique de distribution de 36 logements avait été présidée par le wali de Guelma, Fatma-Zohra Rais, dimanche en fin d'après-midi à la maison de jeunes Salah-Boubnider.

R.R.



Crise libyenne

L'Algérie «impatiente» de voir la constitution du gouvernement

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a affirmé à Alger que l'Algérie était «impatiente» et «pressée» de voir la constitution du gouvernement libyen et de le voir s'installer à Tripoli pour assurer le règlement de la crise.

Pazr Hatem B.

«**N**ous sommes tous d'accord, impatients et pressés de voir ce gouvernement mis en place et de le voir s'installer à Tripoli, vu les tâches énormes qui l'attendent : la mise sur rail de l'accord lui-même (de l'ONU signé le 17 décembre 2015) et son application, des échéances extrêmement importantes, une Constitution qui doit être négociée et adoptée par le peuple libyen et des élections qui doivent se tenir», a déclaré à la presse M. Messahel.

Le ministre, qui s'exprimait au terme de ces entretiens avec le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, a ajouté que sur le «fond» comme sur «la forme», la position de l'Algérie «se confond» avec celle des Nations unies, soulignant que «nous avons toujours été pour un processus politique, dans le cadre du règlement de la crise libyenne». «Nous avons toujours été pour le dialogue interlibyen, pour la préservation de l'unité et de la cohésion du peuple libyen et de sa souveraineté», a-t-il affirmé, expliquant que sa rencontre avec M. Kobler rentrait dans le cadre de cette concertation «permanente» qui existe entre les Nations unies et l'Algérie, dans le cadre de la gestion du dossier libyen. Evoquant l'accord politique signé le 17 décembre 2015, M. Messahel a indiqué que c'était «un pas extrêmement important, et nous avons toujours milité pour qu'il y ait un gouvernement d'union nationale, avec pour capitale Tripoli où il siègera». M. Messahel a indiqué qu'il y avait une «phase extrêmement importante qui doit être gérée», soulignant qu'il était «très impor-

tant donc que ce processus, qui a commencé il y a quelque temps, puisse aboutir avec la formation de ce nouveau gouvernement et on a discuté un peu des contours et du rôle de ce gouvernement qui doit être représentatif et ayant de larges compétences». «Il est évident que notre empressement en tant qu'organisation de Nations unies et pays voisins, de voir ce gouvernement s'installer à Tripoli, (est justifié) car plus il y a une faiblesse dans un pays et ses institutions, plus ça permettra au terrorisme de prendre de l'ampleur et de l'envie», a-t-il expliqué. Il a soutenu que «la chance» pour la Libye réside dans l'existence d'un «consensus international», ajoutant que c'est l'un des dossiers qui sont sur la table de l'ONU, car c'est une «question qui nous préoccupe». Les organisations internationales et régionales soutiennent unanimement l'accord du 17 décembre 2015 et l'idée d'un gouvernement, a souligné le ministre, en citant l'ONU, l'UE, l'UA et la Ligue arabe aussi. M. Messahel a affirmé que «nous sommes en phase dans la démarche», ajoutant qu'il restait l'élément central qui est les Libyens eux-mêmes, qui doivent «mettre la Libye au-dessus de tout et avancer».

Par ailleurs, les participants à la dernière réunion du Groupe international de contact pour la Libye (GIC-G) qui s'est tenue samedi à Addis-Abeba, ont souligné que l'Accord politique libyen, signé le 17 décembre 2015 et adopté le 26 janvier courant, était la «seule voie à suivre» et «qu'aucune autre initiative ne devrait être entreprise sans l'implication de l'Union africaine et des Nations unies». Le Groupe de contact qui a tenu sa 5^e réunion, en marge du 26^e



Ph. : DF

Sommet ordinaire de l'UA, s'est félicité de la signature de l'Accord, et estimé que «seulement à travers des institutions étatiques unifiées qui bénéficient d'un large soutien populaire que la Libye pourrait relever les nombreux défis politiques, économiques, sécuritaires et humanitaires auxquels le pays est confronté».

Avancer avec le soutien de la communauté internationale

Le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, a indiqué à Alger qu'il fallait «vraiment avancer, avec le soutien de la communauté internationale, en particulier l'Algérie», pour parvenir à régler la crise libyenne. «Il faut vraiment avancer avec le soutien de la communauté internationale, en particulier l'Algérie. Pour nous, les Nations unies, c'est très important d'avoir le soutien des pays voisins, en particulier de l'Algérie», a soutenu

M. Kobler, au terme de son entretien avec le ministre Abdelkader Messahel, ajoutant que l'Algérie jouait un rôle «très très important» pour régler cette crise. Le chef de la mission d'appui des Nations unies pour la Libye (Manul) a ajouté que la Libye avait de longues frontières, engendrant ainsi un problème de sécurité et une situation «d'irrégularité», du fait «d'un vide politique» et «militaire», affirmant que ce pays souffre d'un «grave» problème avec l'expansion du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), la détérioration de la situation humanitaire et des finances en baisse graduelle. «Nous avons évoqué le problème sécuritaire (dans ce pays) et surtout comment avancer le processus politique», a-t-il dit. Le représentant onusien a soutenu qu'il fallait «avancer avec le processus politique en installant un gouvernement à Tripoli et pas dans d'autres endroits», car, a-t-il expliqué, «un gouvernement doit servir le peuple, et doit être sur

place avec l'administration constituée de technocrates». «C'est pourquoi il est important de former un gouvernement, de renforcer aussi la position du Premier ministre et d'aller à Tripoli», a-t-il soutenu. Interrogé sur la décision de l'Union africaine de désigner un groupe de cinq chefs d'Etat pour aider à la formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye, il a relevé qu'il était «très important» d'inclure l'UA dans les discussions. «On a eu la réunion du groupe international de contact pour la Libye (CIG), je crois que c'est très bien d'avancer avec le format de Rome et inclure les pays voisins qui sont au Sud, comme le Tchad, le Niger, le Soudan. C'est très important d'avoir ce format qui inclut aussi des pays voisins qui sont des pays membres de l'UA», a-t-il indiqué. «C'est pourquoi il faut vraiment avancer aussi avec ce groupe en contact aussi avec les partenaires libyens», a-t-il dit.

H. B./APS

Tunisie

Des députés appellent à l'ouverture d'un dialogue social

Des députés tunisiens ont appelé le gouvernement à engager un dialogue social en associant les différentes parties concernées en vue de prendre des mesures urgentes de nature à préserver la cohésion sociale et la stabilité dans le pays, ont rapporté des médias locaux. Lors d'une séance de concertation avec le gouvernement sur la situation générale dans le pays, les élus, cités par l'agence tunisienne TAP, ont appelé le gouvernement à entreprendre des mesures de sorte que «la Tunisie puisse rompre avec

l'ancien modèle de développement et qui soient à la hauteur des attentes des Tunisiens». Le député Mohamed Hassen Soudani (Ennahdha) a souligné que «le chômage et la marginalisation sont à l'origine de la crise qui secoue le pays». Zouhaier Maghzaoui (mouvement Al-Chaab) a mis l'accent sur le besoin d'un nouveau modèle de développement «sans corruption et le népotisme». Il a, sur un autre plan, qualifié de «faible» la politique de communication avec les citoyens. Pour Zied Lakhthar (Front

populaire), les mouvements de protestation «reflètent la réalité dans le pays. Une réalité que le gouvernement doit prendre en considération pour évaluer l'ampleur de la crise». Abderraouf Chérif (Nidaa Tounes) a, pour sa part, noté que le gouvernement est responsable de la protection des institutions de l'Etat, appelant à poursuivre en justice les «infiltrés qui ont semé le chaos». De son côté, le député Fadhel ben Omrane (Nidaa Tounes) a souligné que le règlement de la crise passe obligatoirement par l'«encourage-

ment de l'investissement privé et la réconciliation avec les hommes d'affaires». Cinq ans après les troubles ayant renversé le régime de Zine El Abidine Ben Ali, des manifestations contre la misère et pour la justice sociale ont débuté récemment dans la région de Kasserine lorsqu'un chômeur de 28 ans, Ridha Yahyaoui, est mort électrocuté après être monté sur un poteau. Il protestait avec d'autres contre son retrait d'une liste d'embauche dans la Fonction publique.

Kamel D./Agences



Primaires pour la Maison-Blanche

Débuts difficiles pour Trump et Clinton

■ Le milliardaire Donald Trump a subi un net revers en terminant deuxième lundi à la première étape des primaires présidentielles américaines, dans l'Iowa, où l'équipe de campagne de Hillary Clinton a revendiqué une victoire extrêmement serrée contre son rival «socialiste démocrate» Bernie Sanders.

Par Ali O.

Le grand vainqueur républicain est le sénateur du Texas Ted Cruz, qui obtient 27,7% des voix et domine Donald Trump (24,3%). Le sénateur de Floride Marco Rubio, fils d'immigrés cubains, a surpassé les pronostics en raflant 23,1% des voix, à un cheveu du milliardaire. Jeb Bush est cinquième avec 2,8% des voix.

Chez les démocrates, l'équipe de campagne de Hillary Clinton a proclamé sa victoire, avec une infime avance sur Bernie Sanders, avant l'annonce des résultats définitifs de la primaire de l'Iowa la plus serrée jamais vue pour ce parti.

L'enjeu de cette première étape était d'abord symbolique car le nombre de délégués en jeu était négligeable, seulement 1% du total pour l'investiture. Mais c'était la première fois que Donald Trump tentait de concrétiser dans les urnes la cote exceptionnelle qui est la sienne depuis l'été dernier dans les sondages.

Mais bien qu'il remplisse les salles, l'*«outsider»* n'a pas réussi à mobiliser ses partisans lundi. Le vote de protestation, anti-élites, s'est divisé entre lui et Ted Cruz, qui a aussi bénéficié du soutien des chrétiens évangéliques.

«La leçon pour Donald Trump est qu'il doit apprendre à ménager les attentes», dit à l'AFP le politologue David Redlawsk de l'université Rutgers. «Il a tellement fondé sa campagne sur le fait qu'il est un gagnant et qu'il fera gagner l'Amérique, que lorsqu'il perd, il est



moins crédible». Dans le camp démocrate, «Hillary Clinton a remporté le caucus de l'Iowa», a annoncé le directeur de campagne de la candidate pour l'Iowa, Matt Paul.

Mais le parti démocrate dans l'Iowa n'a pas confirmé, dans l'attente des résultats d'une circonscription.

«Les résultats de cette nuit sont les plus serrés dans toute l'histoire du caucus démocrate de l'Iowa», a dit le chef du parti Andy McGuire.

La candidate n'avait pas formellement revendiqué la victoire dans son discours lundi à Des Moines mais a laissé échapper, de son

propre aveu, «un grand soupir de soulagement». Une deuxième place loin derrière Bernie Sanders aurait ravivé le souvenir de la cinglante défaite de 2008, quand, déjà favorite, elle avait trébuché contre le sénateur Barack Obama.

Mais dans le camp de Bernie Sanders, quasi-inconnu au niveau national avant son entrée en campagne, on considérait qu'égaliser l'ex-favorite Hillary Clinton était un succès. «C'est comme si on avait dû escalader une montagne à

main nues, alors que notre adversaire utilisait un escalator climatisé», expliquait lundi soir au quartier général du sénateur du Vermont un bénévole de sa campagne, Benjamin Erkan, 26 ans.

Les candidats, démocrates et républicains, ont quitté dès lundi soir l'Iowa pour le nord-est du pays, dans le New Hampshire, où les électeurs voteront aux primaires le 9 février.

L'homme d'affaires Donald Trump se vantait encore ce week-

end des sondages qui le placent loin devant dans l'Etat. Cette avance s'effritera-t-elle après sa deuxième place dans l'Iowa ?

«Demain nous serons dans le New Hampshire (...) et nous nous battons pour obtenir l'investiture républicaine», a-t-il lancé dans un discours sobre lundi soir.

«Quand je serai le candidat investi, nous unifierons ce parti et nous unifierons le mouvement conservateur», a déclaré Marco Rubio, 44 ans.

Quant à Ted Cruz, 45 ans, la victoire est éclatante pour un homme considéré avant cette campagne comme trop extrême au sein de son propre parti.

«Cette victoire est celle de tous les Américains qui observent avec détresse le refus des politiciens de Washington des deux partis d'écouter et de tenir leurs promesses envers le peuple», a déclaré celui qui veut être un nouveau Ronald Reagan.

Le New Hampshire est un terrain favorable pour Bernie Sanders, sénateur de l'Etat voisin du Vermont.

Mais la suite des primaires semble plus propice à Hillary Clinton. Onze Etats voteront le 1er mars pour répartir 21% des délégués démocrates pour l'investiture. Or beaucoup se situent dans le Sud où l'électorat noir, acquis à Hillary Clinton, peut dépasser la moitié des votants.

A. O.

Union européenne

Une proposition sur la table à Bruxelles pour éviter un «Brexit»

L'UE a dévoilé hier ses propositions pour faire en sorte que le Royaume-Uni reste au sein de l'Union, qui comportent notamment un système de «carton rouge» permettant aux Parlements nationaux de bloquer les lois décidées par Bruxelles.

Des deux côtés on affirme avoir fait des «progrès» après les discussions du week-end entre le président du Conseil européen, Donald Tusk, et le Premier ministre, David Cameron. Cependant, la route est encore longue avant d'arriver à un accord que M. Cameron compte arracher aux chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE lors d'un sommet à Bruxelles les 18 et 19 février, ce qui lui permettrait d'organiser le référendum britannique sur la question dès juin.

M. Tusk, qui préside l'instance européenne représentant les dirigeants des 28 membres de l'UE, a souligné qu'il restait «des questions» à régler, même si de «bons progrès» avaient été faits lors des dernières 24 heures.

Une source de l'entourage de M. Cameron a également fait état de «progrès», soulignant qu'une «période d'intenses négociations va commencer avec les autres Etats membres avec pour objectif d'obtenir leur soutien pour toutes les propositions ambitieuses».

Selon cette source, parmi les propositions de M. Tusk, ancien Premier ministre polonais, est instauré un «système de carton rouge» qui permettrait à 55% de l'ensemble des Parlements nationaux de l'UE de stopper ou changer les lois de Bruxelles, ce qui était l'un des objectifs de Cameron.

Le système actuel de «carton jaune» – une appellation provenant du monde du football – permet simplement aux Parlements de demander une explication sur les lois originaires de Bruxelles. Londres avait prévenu qu'il y avait «encore pas mal de travail» à faire avant de trouver un accord sur les réformes qu'exige M. Cameron de ses partenaires européens dans quatre secteurs, dont la plus controversée vise à décourager l'immigration intra-européenne, en particulier des pays de l'Est. Il voudrait imposer un moratoire de quatre ans avant tout versement d'aides sociales aux immigrants issus de l'UE venant travailler au Royaume-Uni. Mais cette exigence, jugée «discriminatoire», est contraire à la libre circulation des biens et des personnes, principe fondateur de l'Union. Londres et Bruxelles semblent avoir trouvé un terrain d'entente avec la proposition de Bruxelles d'introduire un mécanisme de «frein d'urgence» dans le cas où les services publics britanniques étaient débordés ou si la Sécurité sociale britannique était victime d'abus répétés. Un système auquel pourrait également recourir les autres pays européens.

A ce propos, Downing Street a salué lundi une «avancée substantielle», tout en répétant qu'il fallait encore «travailler». «Le Premier ministre n'acceptera une alternative aux quatre ans (de gel des prestations sociales, ndr) que si c'est aussi efficace», a insisté un porte-parole. M. Cameron demande par ailleurs des garanties que le renforcement annoncé de la zone euro ne se fera pas au détriment des

pays qui ne sont pas membres de ce club, et donc de la puissante City de Londres. La France, notamment, voit d'un mauvais œil les revendications sur ce point. «Pour les responsables français, il est irresponsable de donner à des pays qui ne sont pas membres de la zone euro le pouvoir d'indéfiniment bloquer des votes en son sein», a rappelé le *Financial Times*. Paris refusera de concéder tout «droit de veto détourné» à la City, assure le quotidien économique.

Mais «nous ne cherchons pas à nous dresser sur le chemin d'une plus grande intégration de la zone euro», s'est défendu le porte-parole de Downing Street, ajoutant que Londres réclame seulement «des principes clairs pour régir les relations entre les membres de la zone euro et les non membres pour que des pays comme le Royaume-Uni, qui n'est pas membre, ne soient pas désavantagés».

M. Cameron veut également relancer les chantiers pour améliorer la compétitivité de l'économie européenne et regagner en souveraineté en octroyant davantage de pouvoirs aux Parlements nationaux. En promettant d'organiser cette consultation à haut risque, qui pourrait déclencher un autre séisme dans l'Union déjà éprouvée par la crise migratoire, M. Cameron, réélu en mai 2015, espère couper l'herbe sous le pied des eurosceptiques. A l'heure actuelle, les Britanniques restent très partagés, si l'on en croit les sondages. Selon les médias britanniques, la date la plus probable de cette consultation est le 23 juin.



Points chauds

Déni

Par Fouzia Mahmoudi

Si Nicolas Sarkozy expérimentait il y a tout juste un an un retour triomphal en politique en se faisant aisément élire à la tête de son parti politique, aujourd'hui les choses se sont fortement dégradées et loin de sa popularité d'antan, l'ancien président accumule les gaffes et les erreurs qui lui valent la réprobation de ses anciens supporters. Récemment, c'est son obsession d'être lavé de toute responsabilité dans l'aggravation de la menace terroriste en France qui lui vaut de nouvelles critiques et même d'être attaqué en justice. En effet, Albert Chennouf-Meyer, le père d'une des victimes de Mohamed Merah, a déposé plainte contre Nicolas Sarkozy et l'un de ses anciens ministres Eric Woerth, à qui il reproche de ne pas qualifier d'*«attentats»* les crimes de Merah, a-t-il déclaré cette semaine. La plainte a été déposée hier pour «contestation de crime contre l'humanité et diffamation par atteinte à l'honneur et à la considération» du fils d'Albert Chennouf-Meyer, Abel, un des militaires qui avaient été tués par Mohamed Merah le 15 mars 2012. Nicolas Sarkozy «a déclaré sur Europe 1 le 2 décembre 2015 qu'il n'y avait eu aucun attentat durant son quinquennat sur le territoire français» et Eric Woerth «a déclaré sur I-Télé (...) qu'entre 2007 et 2012, il n'y avait eu aucun attentat terroriste et que l'affaire Merah était l'œuvre d'un individu isolé mais pas d'une organisation», décrit Albert Chennouf-Meyer dans sa plainte. Il a déposé cette plainte avec sa belle-fille, la veuve de son fils, au nom du fils de ce dernier. Sur le plateau d'I-Télé le 28 janvier, alors qu'il débattait avec le vice-président du Front national Florian Philippot, Eric Woerth (Les Républicains) avait affirmé : «Il n'y a pas eu d'attentats terroristes sous Sarkozy». Alors que l'eurodéputé FN lui rappelait les attentats de Mohamed Merah, Eric Woerth avait rétorqué : «C'est pas un attentat, c'est le crime d'un furieux. C'est pas Daech, c'est pas un réseau international». Sur Europe 1 le 2 décembre, l'ex-président de la République avait quant à lui déclaré qu'entre «2002 et 2011», lorsqu'il était ministre de l'Intérieur puis président de la République, il n'y avait eu «aucun attentat en France», jusqu'aux tueries perpétrées par Mohammed Merah en mars 2012. «S'ils s'excusent, je retire ma plainte», a déclaré Albert Chennouf-Meyer. «Je voudrais que l'on cesse d'utiliser mon fils et ses camarades pour des considérations politiques, c'est une stratégie qui consiste à nier la réalité : on embellit, on nettoie un programme qui n'a pas été si propre que ça». Reste à savoir quel impact cette nouvelle affaire aura sur la popularité déjà en berne de l'ancien chef de l'Etat dont les chances de remporter la primaire de la droite et du centre se font désormais de plus en plus minces, alors que la popularité de son adversaire Alain Juppé ne cesse d'augmenter.

F. M.



«La culture dans un monde en changement»

Le chercheur Taguia Haoues appelle à la vigilance

■ Le chercheur en géostratégie, Taguia Haoues, a animé, dans la journée de lundi, une conférence intitulée «La culture dans un monde en changement». Ce chercheur, qui a donné des informations de fond, a insisté sur la sensibilisation de la société sur la valeur de la culture dans l'évolution des pays. Le conférencier a précisé, dans ce sens, que les autorités doivent aussi être vigilantes afin de protéger la culture des changements politiques, sociaux et économiques.

Par Abla Selles

Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria a accueilli un nombre important de visiteurs dans la journée de lundi. C'est dans le cadre de la conférence du chercheur Taguia Haoues autour de la thématique «La culture dans un monde en changement» que des écrivains, chercheurs et hommes de culture ont assisté à un exposé riche en informations et nouvelles idées.

«La culture doit s'adapter avec le changement social, politique et économique afin de préserver l'identité nationale de

n'importe quel pays», a déclaré le conférencier, en marge de cet événement, soulignant que cette conférence n'est qu'«une occasion pour rappeler la valeur de la culture et comment la protéger, sachant que le monde est en changement continu». Le conférencier a tenté de revenir sur les différents enjeux politiques et sociaux qui influencent directement la culture.

Le conférencier a insisté aussi sur la sensibilisation de la population sur la valeur de la culture et a appelé les autorités à être plus vigilantes sur les répercussions du changement poli-



Ph. DR

tique, social et économique sur la culture.

Organisée sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel organise, cette conférence se veut, entre autres, une manière pour sensibiliser les gens sur les risques que peut courir la culture face aux changements sociaux, politiques et économiques. Pour Taguia Haoues, la mise en valeur de la culture et sa protection de tous genres de changement est primordiale. «Les pays grandissent et évoluent par la culture. Ce dernier n'a jamais été un secteur mort. Par contre, c'est un secteur qui est porteur de paix, de développement et d'évolution», précise le chercheur.

Chercheur en géostratégie, Taguia Haoues est actuellement responsable des études sur le Moyen-Orient au Centre d'Al Jazeera pour les études géopolitiques. Il rédige également un livre sur le salafisme dans le monde arabe : perspective géopolitique.

A.S.

Télévision

Premier tour de manivelle du feuilleton «Cœurs sous les cendres»

Le premier tour de manivelle du feuilleton télévisé «Cœurs sous les cendres» a été donné lundi à la villa Abdelatif, à Alger. Cette production, inspirée du quotidien de la société algérienne, relate notamment l'histoire de deux familles ayant des liens de parenté mais déchirées par une histoire d'amour qui s'est tissée entre un jeune homme et une jeune fille issus de ces deux familles.

Le feuilleton, dont le scénario a été écrit par Fatma-Zohra Laadjami, met en avant également la souffrance des enfants après le

divorce des parents à travers l'histoire d'un père de famille qui, après sa séparation avec sa femme, s'est retrouvé avec deux filles à sa charge avant que son ex-femme revienne après plusieurs années pour les récupérer.

Prennent part à ce feuilleton de 30 parties et qui sera diffusé durant le mois de ramadhan prochain, des figures du 7^e art et du petit écran, à l'instar de Bahia Rachedi, Rania Sirouti et Mustapha Laribi ainsi que d'autres jeunes comédiens comme Djamel Aouani dans le rôle de «Mouatatz».

Le tournage de ce feuilleton produit par la Télévision algérienne et qui se déroulera à Alger et à Tlemcen, devra durer de 18 à 20 semaines, selon son réalisateur Bachir Sellami.

Le premier tour de manivelle a été donné en présence des ministres de la Communication et de la Culture, respectivement Hamid Grine et Azzeddine Mihoubi, ainsi que du directeur général de la Télévision Algérienne, Toufik Khelladi.

M.K.

Rencontres cinématographiques de Béjaïa

Les organisateurs appellent à une forte participation

Un appel à participation à l'adresse des cinéastes a été lancé par l'Association «Project'heurts» en prévision des 14^e Rencontres cinématographiques de Béjaïa, prévues du 3 au 9 septembre prochain, a-t-on appris auprès des organisateurs. La participation est ouverte aux longs et courts

métrages de fiction, aux films documentaires ainsi qu'aux œuvres expérimentales produites à partir de 2015.

Les candidats devront envoyer leurs films à : rcbprog@gmail.com avant la date du 12 juin 2016, précise-t-on de même source.

Créées en 2003 par l'associa-

tion «Project'heurts», avec le soutien des collectivités locales, de l'Institut français d'Algérie et de quelques opérateurs économiques locaux, les Rencontres cinématographiques de Béjaïa organisent également des ateliers d'écriture et des formations pour les jeunes cinéastes.

En 2015, ces rencontres

avaient organisé pour la première fois le «Béjaïa film laboratoire», un forum international de coproduction et de cofinancement, avec la collaboration, entre autres, du Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic).

F.H.

Festival de Cannes

Le réalisateur australien George Miller présidera le jury

Le cinéaste australien George Miller, réalisateur de la saga «Mad Max», présidera le jury du 69^e Festival de Cannes, ont annoncé hier les organisateurs dans un communiqué.

Le cinéaste, dont le film «Mad Max : Fury Road» avait été projeté l'an dernier hors compétition au Festival de Cannes, succèdera aux Américains Joel et Ethan Coen.

Il décernera la Palme d'or avec son jury à l'issue de la manifestation, qui se déroulera du 11 au 22 mai. «Quel immense plaisir ! Etre au cœur de ce festival chargé d'histoire qui

dévoile les joyaux du cinéma mondial, débattre des heures passionnément avec mes compagnons de jury, c'est un grand honneur. Je ne manquerais ça pour rien au monde !», a déclaré George Miller, 70 ans, cité dans le communiqué.

Réalisateur, scénariste et producteur, George Miller est célèbre pour la saga de films d'action «Mad Max», qui a lancé la carrière de Mel Gibson. Sorti en 1979, le road movie «Mad Max» qui a connu un succès mondial, sera suivi par «Mad Max 2, le défi» (1981), «Mad Max : au-delà du dôme du ton-

nerre» (1985) et «Mad Max : Fury Road», sorti l'an dernier. Ce quatrième volet de la saga a obtenu dix nominations aux Oscars, qui seront remis le 28 février, notamment dans la catégorie «meilleur film» et «meilleur réalisateur». George Miller a également réalisé la comédie fantastique «Les Sorcières d'Eastwick» (1987), le drame intimiste «Lorenzo» (1992), «Babe 2, le cochon dans la ville» (1998), ou encore les films d'animation «Happy Feet», Oscar du meilleur film d'animation en 2007, et «Happy Feet 2» (2011).

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 27 février : Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smaïl Ouchen et Hammouche Nouredine.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 11 février : Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac). Avec la participation de

Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maïssa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatiha Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander.

Galerie d'art Aïcha-Haddad

Jusqu'au 4 février : Exposition de peinture par l'artiste Abdellah Belhaimer.

Palais de la Culture et des Arts de Skikda

Mercredi 3 février : Projection du long métrage «Mémoires de scènes» de Abderahim Laloui

Hall de la salle Ibn-Zeydoun de Riadh El-Feth (El Madania, Alger)

Jusqu'au 4 février : À l'occasion du 59^e anniversaire de la grève des 8 jours, le Musée national des moudjahidine, en partenariat avec l'Oref, organise une exposition de photos et documents.

Galerie d'Arts Asselah-Hocine (Alger-Centre)

Jusqu'au 18 février : Exposition de peinture par l'artiste Abderrahmane Bekhti.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars : Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

Centre culturel français d'Alger

11 février : Spectacle de jazz animé par Samy Thiébaud Quarte.

Galerie d'art Dar El Kenz

Jusqu'au 20 février : Exposition des artistes Youcef Hafid, Mourad Belmekki, Ahmad Mebarki, Adlane Samet et Djamel Talbi, à l'occasion du 20^e anniversaire de la galerie. La galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h30 et les vendredis et samedis de 11h à 17h30.

Coup-franc direct

Les supporters ne sont pas dupes

Par Mahfoud M.

Voulant faire dans la brouille et gérer certains clubs, pourtant prestigieux, comme bon leur semble, certains dirigeants s'oublient et pensent ne pas être rattrapés par ces magouilles qu'ils engrangent. L'exemple le plus frappant est celui du prestigieux club de l'Est, le CSC, qui connaît, cette saison, une situation paradoxale, étant donné que la venue de Tassili Airlines qui est une filiale de Sonatrach devait normalement donner une autre dimension au club. Au lieu de cela, c'est une gestion catastrophique avec des responsables qui ne savent pas comment gérer un tel club ou plutôt ont tenté de se sucrer, vu les nombreuses erreurs commises jusque-là. La signature d'un joueur, fut-il un ancien international, pour une somme importante sans que ce dernier ne joue, et l'engagement d'un illustre inconnu pour une somme record prouve, si besoin est, que ces responsables ne pensent qu'à leur propres intérêts. Ont-ils pour autant réussi à tromper les gens ? Bien sûr que non, car les supporters ne sont pas dupes. C'est pour cette raison qu'ils demandent le retour des anciens dirigeants qui sans ces importantes subventions ont réussi quand même à mettre en place une équipe compétitive qui honorait le club et la ville.

M. M.

Levante UD

Medjani entame son aventure avec le club

LE DÉFENSEUR international algérien, Carl Medjani, a effectué lundi son premier entraînement avec sa nouvelle équipe de Levante UD (Liga espagnole de football) qu'il a rejoint lors de l'actuel mercato d'hiver. Le joueur algérien qui va porter le dossard N.14 s'est engagé pour un contrat de six mois renouvelable. Il retrouve à Levante son compatriote et ancien coéquipier en équipe nationale, Nabil Ghilas, au club depuis le début de cet exercice à titre de prêt en provenance du FC Porto (Division 1/Portugal). «*J'espère aider l'équipe pour qu'elle se maintienne en Liga et pour cela, je me donnerai à 100% et pas seulement sur le plan footballistique*», a affirmé le vice-capitaine de l'équipe nationale à la presse espagnole. Medjani (30 ans) est sans club depuis qu'il a résilié son contrat en novembre dernier avec Trabzonspor (Division 1/Turquie). Il avait déposé plainte à la Fédération internationale (FIFA) pour n'avoir pas été payé pendant plusieurs mois. Medjani pourrait effectuer ses grands débuts avec Levante dimanche prochain, à l'occasion de la réception du FC Barcelone dans le cadre de la 23^e journée. Au terme de la 22^e journée de la Liga, Levante pointe à la dernière place au classement avec 17 points, à quatre longueurs du premier non relégable, Sporting Gijon.

ES Sétif

Djabou reprend avec le groupe

LE MILIEU international algérien de l'ES Sétif, Abdelmoumen Djabou, à l'arrêt depuis mai 2015 pour blessure, a repris l'entraînement collectif et pourrait être convoqué pour la réception du RC Relizane vendredi, dans le cadre de la 19^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a-t-on appris lundi auprès du club des Hauts-Plateaux. Djabou a pris part à l'intégralité de la séance d'entraînement de dimanche soir et serait prêt à figurer dans la liste des 18 qui seront retenus par le technicien suisse Alain Geiger. Djabou (29 ans) s'était blessé au genou en mai 2015

avec son ancienne équipe le Club Africain (Ligue 1/Tunisie). Il avait été opéré le 7 mai à Tunis des ligaments croisés. «*J'ai hâte de revenir sur les terrains et aider mon équipe pour la suite de la saison*», a indiqué récemment Djabou, qui a résilié son contrat avec le Club Africain pour revenir à l'ESS qu'il avait quittée en 2012. Il s'est engagé pour deux ans et demi. Djabou avait disputé la saison dernière 18 matchs en championnat de Tunisie et marqué 8 buts, contribuant grandement au titre de champion remporté par les Clubistes.

Roumanie

Ziani s'engage pour six mois au FC Petrolul Ploiesti

L'ANCIEN INTERNATIONAL algérien, Karim Ziani, sans club depuis la résiliation de son contrat avec Al-Fujairah (Emirats arabes unis), s'est engagé jusqu'à la fin de la saison avec le FC Petrolul Ploiesti, a annoncé le club de première division roumaine de football sur son site officiel. Ziani (33 ans) a failli s'engager l'été dernier avec le MC Oran (Ligue 1/Algérie) mais il avait buté sur le refus de l'ancien entraîneur des Hamraoua, le Français Jean-Michel Cavalli. Le milieu offensif avait eu une aventure au Qatar puis aux Emirats entre 2011 et 2015. Au cours de cette période, il a porté les couleurs d'Al-Jaish, d'Al-Arabi, d'Ajman et d'Al-Fujairah. Auparavant, il avait évolué dans plusieurs formations européennes, à l'image du FC Lorient, FC Sochaux O.Marseille (France), VfL Wolfsburg (Allemagne) et Kayserispor (Turquie). Le dernier match de Ziani en sélection nationale remonte à septembre 2011 à Dar Es-Salaam face à la Tanzanie (1-1) dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2012. Il détient 62 sélections au cours desquelles il a inscrit 5 buts.

Equipe nationale A' Gourcuff à la recherche de défenseurs

■ La sélection nationale A' qui concerne les joueurs locaux, a entamé lundi soir un stage de trois jours au Centre technique national de Sidi Moussa (Est d'Alger) en présence de 24 éléments.

Par Mahfoud M.

Pour raison de blessures, le staff technique dirigé par le sélectionneur Christian Gourcuff a remplacé Amir Karaoui (MC Alger), Sayah Said (JS Saoura) et Abdenour Belkhir (JS Saoura) par Faouzi Yaya (MO Béjaïa), Okacha Hamzaoui (MO Béjaïa) et Taoufik Zerara (ES Sétif). L'USM Alger est le club le plus représenté dans cette liste avec la présence de quatre joueurs : Hocine Benayada, Nacer-Eddine Khoualed, Brahim Boudebouda et le milieu de terrain Hamza Koudri. La sélection des joueurs locaux ne s'est plus regroupée depuis la fin de la saison dernière. Elle n'avait pas participé aux éliminatoires du Championnat d'Afrique des locaux (CHAN-2016) dont la phase finale se déroule actuellement au Rwanda, en raison d'une suspension que lui a infligée la Confédération africaine (CAF). Une sanction causée par le forfait des Verts face à la Libye dans les qualifications du CHAN-2014. Outre son désir de renforcer l'équipe nationale première par des joueurs du cru, Gourcuff entame pour la circonstance la préparation des éliminatoires du CHAN-2018. Toutefois, le plus important pour lui lors de ce stage est de chercher à renforcer l'EN A par des éléments, et surtout des défenseurs en raison du manque que connaît ce compartiment qui ne dispose pas pour le moment d'éléments capables de



remplacer un quelconque défectif d'un des joueurs titulaires de la sélection, surtout dans l'axe de la défense, où il y a réellement un énorme problème depuis la retraite de Boughera et la défection de Halliche, longtemps blessé et qui n'est revenu à la compétition que dernièrement, ce qui lui demandera un grand temps d'adaptation avant de reprendre toutes ses sensations.

M. M.

Les joueurs convoqués :
Gardiens : Asselah Malik (CRB), Khedairia Sofiane (ESS)
Défenseurs : Hachoud Abderrahmen (MCA), Ziti Mohamed Khoutir (JSK), Khoualed Nacereddine (USMA),

Arroussi Said Kheireddine (ESS), Benayada Hocine (USMA), Naamani Mohamed (ASO), Boudebouda Brahim (USMA), Zeghdane Toufik (MCA).
Milieux : Aouadj Sidahmed (MCA), Taoufik Zerara (ES Sétif), Ait Ouamar Hamza (USMH), Hadded Foued (DRB Tadjenanet), Faouzi Yaya (MO Béjaïa), Niati Belkacem (CRB), Bendebka Sofiane (NAHD), Koudri Hamza (USMA).
Attaquants : Gourmi Khaled (MCA), Sayoud Amir (DRBT), Boulaouidet Mohamed (JSK), Nekache Hichem (CRB), Okacha Hamzaoui, (MO Béjaïa) Moussi Abdeslam (MCO).

Affaire Merzougui Le président et le médecin du MCA appelés à confirmer leurs dires

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a demandé au président du MC Alger (Ligue 1), Achour Betrouni, et au médecin de l'équipe, Foued Ben Abdelouahab, de confirmer leurs dires par écrit dans le cadre de l'affaire de dopage de l'attaquant Kheireddine Merzougui, suspendu pour quatre ans, rapporte la LFP sur son site internet. «*Après les explications données par les responsables du club, il leur a été demandé de confirmer leurs dires par écrit à transmettre à la commission de discipline*», a souligné la LFP dans un communiqué, sans donner plus de détails sur ce qu'ont avancé les deux hommes. Le président et le médecin du MCA ont été auditionnés lundi par la commission de discipline de la LFP, présidée par Abdelhamid Haddadj. Merzougui (24 ans) a été contrôlé positif lors du derby algérois face à l'USM Alger (0-0) comptant pour la 11^e journée du championnat. Il est coupable d'avoir consommé de la méthylhexamine, un stimulant spécifiquement interdit en compétition (section S6.b de la liste des interdits). Cette

substance entre dans la composition de certains décongestionnants nasaux et dans celle de certains compléments alimentaires permettant de réguler le poids. Merzougui est le quatrième cas de dopage avéré depuis

le début de la saison et le 3^e en Ligue 1 Mobilis, après ceux de Youcef Belaïli (USM Alger), Rafik Boussaïd (RC Arbaâ) et Noufel Ghessiri (JSM Skikda/Ligue 2), tous suspendus quatre ans.

Nacional Madeira

Machado confirme la signature de Belkaroui

L'ENTRAÎNEUR de Nacional Madeira (division 1 portugaise de football), Manuel Machado, a confirmé lundi l'arrivée du défenseur international algérien Hichem Belkaroui au sein de son équipe pour remplacer le défenseur mozambicain Zainadine Junior, parti au club chinois de Tianjin Teda. «*J'ai dit au revoir à Zainadine et je peux vous annoncer qu'on a trouvé un joueur capable de le remplacer, en l'occurrence l'international algérien Hichem Belkaroui*», a annoncé Machado, cité par la presse locale. Ayant rejoint le Club Africain (Ligue 1/Tunisie) durant l'été 2014, Belkaroui a résilié son contrat lors de l'actuel mercato d'hiver. «*J'ai perdu l'envie de jouer et j'ai résilié mon contrat en cédant beaucoup d'argent au club. Je suis victime d'un règlement de comptes. Le nouveau directeur sportif, Oussama Sellami, fait tout pour se débarrasser des joueurs recrutés par son prédécesseur Moutassar Louhichi*», a expliqué l'ancien joueur de l'USM Harrach (Ligue 1/Algérie) à la presse tunisienne. Pour sa première saison avec le club tunisois, Belkaroui (25 ans) s'est adjugé le titre de champion de Tunisie. Nacional Madeira reste sur une victoire décrochée samedi à domicile face Tondela (3-1) dans le cadre de la 20^e journée du championnat portugais «Liga Nos». L'ancien club du défenseur international Rafik Halliche (SC Qatar) pointe à la 15^e place au classement avec 20 points, avec trois longueurs d'avance du premier relégable Académica Coimbra.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Béjaïa

Deux dealers arrêtés

DEUX dealers ont été arrêtés par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants relevant de la police judiciaire de Béjaïa. Cela s'est passé à la cité Chabati dans le chef-lieu de wilaya, a-t-on appris de la cellule de communication de la sûreté de wilaya hier. Les deux mis en cause, D.I, âgé de 37 ans et Z.A, âgé de 15 ans, tous les deux résidents à Béjaïa, ont été arrêtés en flagrant délit de possession de 117,3 g de kif traité, une somme d'argent et un couteau de type 6, précise la même source. Déférés devant les instances judiciaires à Béjaïa, l'un d'eux a été placé en détention provisoire et l'autre a été mis sous contrôle judiciaire.

Un autre interpellé à Thala Hamza

LA BRIGADE de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a mis fin, récemment, aux activités criminelles de S.M. 24 ans, alias Massi résidant à Thala Hamza, selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Ce dernier a été arrêté sur une moto au lieu-dit la rivière au village Ait Hamouda alors qu'il avait en sa

possession 137g de kif traité, 20 500 DA et 03 couteaux de type 6. Il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Béjaïa, qui l'a mis en examen pour «détention et commercialisation de drogue», indique-t-on. «Le mis en cause a été placé en détention provisoire», ajoute la même source.

H. C.

Jumelage des hôpitaux d'Akbou et d'Oran

50 interventions chirurgicales réalisées dans la matinée d'hier

L'HÔPITAL d'Akbou vit depuis hier au rythme d'un jumelage de trois jours consécutifs avec l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran. Une trentaine de médecins spécialistes et généralistes dont 9 professeurs sont arrivés avant-hier dans la région et ont débuté hier leur programme de prise en charge des patients avec leurs homologues d'Akbou. «Nos hôtes devront réaliser jusqu'à 130 interventions chirurgicales», nous a déclaré le directeur de l'EPH Akloul-Ali d'Akbou, Ali Kéchah. Les personnes qui seront opérées souffrent de différentes maladies nécessitant l'acte chirurgical. «C'est une grande chance pour les patients de la région en attente d'opérations depuis de longues semaines à l'EPH d'Akbou», ajoute M. Kechah car, dit-il, «l'hôpital ne dispose pas de moyens nécessaires pour réaliser autant d'interventions en si peu de temps». Pas moins de 50 malades sont passés au billard dans la seule matinée d'hier. Ils ont bénéficié d'interventions chirurgicales dans les spécialités de

génécologie, urologie, chirurgie viscérale, orthopédie, etc. Guidés par le directeur de l'Établissement hospitalo-universitaire d'Oran, le D' Mansouri, ces chirurgiens dont des spécialistes et médecins généralistes devaient sillonner les infrastructures sanitaires des localités de Seddouk, Akbou, Tazmalt et Béni M'likeche, animer des conférences et rencontrer aussi des sages-femmes où il sera question d'aborder le dépistage du cancer du col de l'utérus et le cancer du sein. Lors de leur séjour les praticiens spécialistes d'Oran rencontreront les malades de la région pour les consulter méticuleusement et établiront des diagnostics sur leur état de santé. Il y a lieu de rappeler qu'une équipe de 33 médecins spécialistes dont plusieurs professeurs de l'EPH d'Oran est venue récemment dans la région de Sidi Aich pour un jumelage avec l'EPH de la localité. Elle avait réalisé près de 90 interventions chirurgicales et avait décidé de prendre en charge deux patients à Oran.

H. Cherfa

Wilaya de Skikda

Le directeur des impôts arrêté pour corruption passive

LE DIRECTEUR des impôts de la wilaya de Skikda a été arrêté lundi soir en flagrant délit de corruption passive, a appris l'APS mardi auprès d'une source sécuritaire.

Ce responsable a été surpris au moment où il recevait une somme d'argent de la part d'un entrepreneur qui avait sollicité auprès de la direction des

impôts la régularisation de sa situation fiscale.

Le directeur des impôts a été confondu lors d'une soucrière dressée par les policiers à la suite d'une plainte déposée par l'entrepreneur en question, a précisé cette source, ajoutant que cette affaire sera incessamment portée devant la juridiction compétente.

Dailil K.

OPÉRATION D'ÉRADICATION DES PARKINGS SAUVAGES



Louvis



Djalou@hotmail.com

Bouira

Un terroriste abattu et un pistolet mitrailleur saisi

■ Un terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur saisi lundi à Bouira par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Slim O.

« Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bouira (1^{re} Région militaire) a abattu, le 1^{er} février 2016, un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions, suite à une opération de fouille et de recherche menée aux environs de la localité de Kaf Lahcen, commune de Souk Lakhmis au nord de la wilaya de Bouira », précise le MDN. Aussi, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé un terroriste à Aïn Defla, tandis qu'un détachement relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou a récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions», ajoute-t-on. Par ailleurs et suite à des informations portant sur la disparition de quatorze personnes au large d'Esseklab, commune d'Oum-Teboul (wilaya de El Tarf), «une opération de recherche et de sauvetage déclenchée par les unités des gardes-côtes a permis de sauver et d'évacuer trois personnes, et de récupérer la dépouille d'une autre. L'opération est toujours en cours», ajoute-t-on. D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement combiné relevant du secteur opérationnel de Mascara (2^e Région militaire) «a arrêté quatre narco-

trafiants et saisi 845 kilogrammes de kif traité, un camion et un véhicule touristique», poursuit la même source. De même, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Rélizane, deux narcotrafiants à bord d'un véhicule touristique chargé de 65,9 kilogrammes de kif traité. Et à Tlemcen, des éléments des gardes-frontières ont intercepté huit immigrants clandestins et saisi une quantité de carburant destinée à la contrebande s'élevant à (4 700) litres, rapporte également le MDN. Par ailleurs et au niveau de la 1^{re} Région militaire, des éléments

des gardes-côtes «ont intercepté, à Azzefoun (Tizi Ouzou), un narcotrafiant à bord d'un plaisancier chargé de 30,7 kilogrammes de kif traité». De même à Alger, «où 29,860 kilogrammes de kif traité ont été saisis». En 6^e Région militaire, «deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam ont arrêté trois contrebandiers et seize immigrants clandestins, et saisi 3 760 litres de carburant», signale-t-on encore de même source.

S. O./APS

Meilleurs footballeurs africains d'Europe

L'Algérien Ghoulam parmi les lauréats de la semaine

FAOUZI GHOULAM, le défenseur international algérien du Napoli (Serie A italienne de football) figure parmi les meilleurs joueurs africains de la semaine évoluant en Europe, selon le sondage hebdomadaire du site spécialisé «footafrika365». Le latéral gauche des «Verts» a été primé pour sa belle prestation contre Empoli, contre lequel il a étroitement contribué au large succès des Ciel et Blanc (5-1), notamment, par son «soutient offensif» et ses «centres précis». L'ancien Stéphanois succède à Islam Slimani, le seul Algérien primé la semaine dernière, grâce notamment à son doublé et à la passe décisive réussie contre Paços De Ferreira (3-1) lors de la précédente journée du championnat de première division portugaise. Outre Ghoulam, le sondage de cette semaine a gratifié le gardien Nigérien de Lille OSC, Vincent Enyama, ainsi que les défenseurs Serge Aurier (Côte d'Ivoire / PSG), Zargo Touré (Sénégal / Lorient) et Joel Matip (Cameroun / Schalke 04) également pour leurs belles prestations. Chez les milieux de terrain, le sondage a primé le Sénégalais de l'En Avant Guingamp Younouss Sankharé, son compatriote d'Angers, Cheikh N'Doy ainsi que le Ghanéen du FC Bologne, Godfred Donsah. En attaque, les votants ont primé le Gabonais du Borussia Dortmund, Pierre-Emerik Aubameyang, le Malien des Girondins de Bordeaux Cheikh Diabaté et l'Ivoirien du Hertha Berlin Salomon Kalou.

R. S.